



P. Verlé

A. Deneuveille

F. Viros

PRODUCT SHEET 10/2020 - Equipe de gestion au 30/09/2020

Durée minimum de placement recommandée :



Risque plus faible ← Rendement potentiel-
Rendement plus faible

Risque plus élevé → Rendement potentiel-
Rendement plus élevé

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

VISIBILITÉ ET DIVERSIFICATION POUR INVESTIR SUR LES MARCHÉS DU CRÉDIT

Carmignac Credit 2025 est un Fonds à échéance fixe, mettant en œuvre une stratégie de portage (dite « buy and hold ») d'émetteurs privés ou publics. Le Fonds bénéficie de l'expertise solide et éprouvée de son équipe de gestion et d'un processus d'investissement discipliné permettant ainsi une sélection rigoureuse des titres détenus en portefeuille. Carmignac Credit 2025 cherche à **valoriser le portefeuille sur un horizon de 5 ans avec un objectif de performance annualisée cible** tel que défini dans le prospectus pour chaque catégorie de parts⁽¹⁾.

POINTS CLÉS



Une stratégie de portage à échéance 2025 adaptée à un environnement de taux d'intérêt faibles et offrant de la visibilité sur les marchés du crédit à l'échelle mondiale⁽¹⁾.



Une gestion des risques disciplinée au travers d'une couverture systématique du risque de change et d'une sélection rigoureuse des émetteurs détenus en portefeuille.



Un processus d'investissement fondé sur des convictions : conçu pour chercher à identifier les primes attractives sur les différents segments de l'univers du crédit et construire un portefeuille diversifié.



Une expertise solide des marchés du crédit le Fonds bénéficie de l'expérience éprouvée de son équipe de gestion et de leurs connaissances complémentaires de l'ensemble de l'univers du crédit.

Une sélection rigoureuse des émetteurs au sein d'un univers d'investissement global

La construction du portefeuille résulte des convictions de ses gérants sur l'ensemble de l'univers du crédit, et d'une analyse approfondie de chaque opportunité étudiée. Ce processus d'investissement permet au Fonds de chercher à capturer les primes de complexités offertes sur les marchés du crédit grâce à une estimation conservatrice du coût fondamental du risque⁽²⁾. Cette analyse est également utilisée pour calculer la performance annualisée cible du portefeuille sur une période de 5 ans, entre les dates de lancement et de maturité du Fonds.

Allocation "Investment Grade"

Maximum 100%

Allocation emprunts privés émergents⁽³⁾

Maximum 30%

Allocation "High Yield"⁽⁴⁾

Maximum 50%

Crédit structuré

Maximum 40%

Notation moyenne

Minimum BBB- ou de notation jugée équivalente par la société de gestion

Exposition devises

Couverte - Euro

* Source : Carmignac, 01/10/2020. Échelle de risque du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Veuillez consulter le verso de ce document ou le prospectus du Fonds pour plus d'informations concernant l'objectif de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par le gérant et ne constitue pas une promesse de rendement. La situation financière réelle des émetteurs peut être moins bonne que prévue, ce qui peut avoir pour conséquence une diminution de la performance du fonds. (2) Coût du risque fondamental = Estimation de la probabilité de défaut annualisée x Perte en cas de défaut. (3) Investissement en obligation d'émetteurs publics ou privés de pays hors OCDE, dont les marchés émergents. (4) Les obligations dites "High Yield" sont des titres spéculatifs.

CARMIGNAC CREDIT 2025

- **Date de lancement** : Octobre 2020
- **Univers d'investissement** : Marchés mondiaux du crédit. Le risque de change est systématiquement couvert.
- **Objectif** : Le Fonds cherche à valoriser le portefeuille à l'horizon de 5 ans à l'aide d'une stratégie de portage obligataire d'émetteurs privés ou publics. L'objectif de gestion diffère selon la catégorie de parts souscrite.

- Pour les parts A EUR Acc et A EUR Ydis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée supérieure à 1,90%, constatée entre la date de création (30/10/2020) et la date d'échéance (31/10/2025) de ces parts.

- Pour les parts E EUR Acc et E EUR Ydis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée supérieure à 1,60%, constatée entre la date de création (30/10/2020) et la date d'échéance (31/10/2025) de ces parts.

- Pour les parts F EUR Acc et F EUR Ydis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée supérieure à 2,30%, constatée entre la date de création (30/10/2020) et la date d'échéance (31/10/2025) de ces parts.

La performance annualisée, générée principalement par la stratégie de portage obligataire, s'entend nette de frais de gestion. Elle tient compte de l'estimation d'éventuels frais de couverture de change, de défauts calculés par la société de gestion ou encore d'éventuelles moins-values réalisées lors de la revente de certains instruments avant leur maturité. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné (probabilité de défaut, taux de recouvrement, exercice d'options de remboursement anticipé, amortissements, coût de la couverture...) qui pourraient être inválidées, ce qui réduirait la performance du Fonds en deçà de son objectif. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie.

Catégorie de parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Commission de souscription ⁽¹⁾	Commission de rachat	Frais de gestion (estimés)	Commissions de mouvement	Commission de surperformance
A EUR Acc	FR0013515970	Capitalisation	4% maximum	Néant	0,95%	Néant	Néant
A EUR Ydis	FR0013515996	Capitalisation, distribution et/ou report ⁽²⁾	4% maximum	Néant	0,95%	Néant	Néant
E EUR Acc	FR0013516002	Capitalisation	Néant	2% maximum ⁽³⁾	1,25%	Néant	Néant
E EUR Ydis	FR0013516010	Capitalisation, distribution et/ou report ⁽²⁾	Néant	2% maximum ⁽³⁾	1,25%	Néant	Néant
F EUR Acc ⁽⁴⁾	FR0013516028	Capitalisation	4% maximum	Néant	0,55%	Néant	Néant
F EUR Ydis ⁽⁴⁾	FR0013516036	Capitalisation, distribution et/ou report ⁽²⁾	4% maximum	Néant	0,55%	Néant	Néant

(1) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (2) Dépend des sommes distribuables (résultat net ou plus-values nettes réalisées). Veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations. (3) Commission régressive progressivement appliquée en fonction de la période de rachat. (4) Accessible (i) aux investisseurs institutionnels investissant pour compte propre, (ii) aux fonds de fonds, (iii) aux produits packagés qui achètent les parts directement, ou au nom d'un investisseur final, et appliquent une commission audit investisseur au niveau du produit, (iv) aux intermédiaires financiers qui ne sont pas autorisés à accepter et à conserver des incitations, conformément aux exigences réglementaires ou aux accords individuels conclus avec leurs clients en matière d'honoraires et (v) au groupe Carmignac (entités et employés). S'agissant des investisseurs institutionnels constitués dans l'Union européenne, le terme « investisseur institutionnel » désigne une contrepartie éligible ou un investisseur professionnel au sens de la Directive MIFID 2.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

- ▶ **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- ▶ **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- ▶ **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

- ▶ **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Pour consulter la liste exhaustive des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds.

HIGH YIELD : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé. **INVESTMENT GRADE** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible. Source: Carmignac, 01/10/2020. Cet article ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans cet article peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Carmignac Credit 2025 est un fonds commun de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI, et rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.fr et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.